

limitées sur ceux qui peuvent poser des problèmes. Par exemple, les programmes qui utilisent les technologies des cartes à puce ou d'autres méthodes comptables pourraient avoir une incidence très positive. Les « systèmes intelligents de transport » pourraient permettre une utilisation plus efficace des réseaux de transport transfrontière.

Plusieurs des personnes qui participaient aux réunions du PCEU ont recommandé de réfléchir à des solutions qui permettraient d'appliquer les activités relatives à l'exécution de la loi ailleurs qu'à la frontière, ce qui rendrait cette dernière plus fluide. Il a été proposé, entre autres, de traiter à l'intérieur des pays les diverses formalités administratives qui le sont actuellement à la frontière, et de déplacer les inspections de sécurité et les contrôles des exportations aussi loin de la frontière elle-même que possible.

Certains participants ont suggéré que le Canada et les États-Unis devraient essayer d'éliminer les contrôles effectués à la frontière pour les déplacer plutôt vers un périmètre commun. Ils invitaient instamment les gouvernements fédéraux à travailler de concert pour gérer les flux régionaux dans le cadre de ce périmètre commun et de faire face aux causes générales d'instabilité qui entraînent des flux illégaux dirigés vers les deux pays.

Les organismes d'inspection ont souligné, pour leur part, que les gouvernements fédéraux continuent de leur donner pour mandat de faire respecter leurs lois respectives à la frontière, en utilisant la gestion des risques pour minimiser les congestions. La coopération entre les organismes d'exécution de la loi canadiens et américains à la frontière demeure excellente et nécessaire pour lutter contre les activités criminelles transfron-